

Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle du contenu de la présente revue est interdite sans l'autorisation expresse et préalable du Centre Reine Fabiola de Neuvilles.

# Sommaire



Centre Reine Fabiola  
depuis 1963



26<sup>ème</sup> année

**Coordination :** Christine VAN HAUWAERT  
**Rédacteurs :** Waudru VAN DE CAUTER  
 et Aurélien MURATORE  
**Infographie :** Frédéric OSELE  
**Couverture :** Aurélien MURATORE  
**Impression couverture :** Sérigraphie

**Abonnement pour 4 numéros :**  
 De Belgique : 16,50 € sur le compte  
 IBAN : BE32 2700 4765 1002  
 BIC : GEBABEBB  
 de l'asbl Institut Reine Fabiola  
 De France : 18,00 € par chèque barré  
 « I.R.F. Emergences » ou sur le compte  
 IBAN : FR76 3002 7174 1100 0103 6490 108  
 BIC : CMCIFRPP « I.R.F. »

**Infos et contact**

communication@centrereinefabiola.be  
 www.centrereinefabiola.be



## Dossier

# Acte créatif et handicap mental



Les professionnels prennent la parole .....12  
 Les résidents racontent .....20  
 Les familles s'expriment ..... 28  
 Un expert donne son opinion .....32

# 10

## Zoom

Un nouvel outil interactif :  
le Projet de Vie **10**



**36**  
Du côté des **MÉDIAS**

**38**  
Du côté de **CHEZ NOUS**

**40**  
Du côté de **NEUFVILLES**

**42**  
Du côté du **CLUB**

# Acte créatif et handicap mental





L'art peut se définir comme l'ensemble des activités humaines créatrices qui traduisent l'expression désintéressée et idéale du beau ou la recherche de la perfection. C'est aussi un langage qui permet la libération des émotions qui se sont imposées à l'être et ouvre la voie du bien-être. Parce que son expression est dépourvue de toute critique, il suscite une certaine ouverture de l'intériorité.

S'il s'agit bien d'une communication personnelle de sentiments propres, pour qu'elle soit accessible à tous, elle se doit d'être structurée. C'est ce qu'on appelle l'expression artistique.

Au Centre Reine Fabiola, celle-ci a pour cadre deux ateliers. *Campagn'Art* tout d'abord, dédié aux arts plastiques, où l'on pratique le dessin, la peinture, le travail de la terre et la gravure.

Les *Couliisses* ensuite, où l'on se consacre

aux arts vivants : théâtre, vidéo, musique et scénographie.

Un grand nombre d'artistes différents y travaillent chaque jour à leur rythme et à leur manière.

Comment mettre en place, comment construire, dans ces ateliers, un réel processus de création où chaque artiste a un rôle d'« acteur » - au sens de « poser des actes » - et participe activement à la création, qu'elle soit individuelle ou collective ?

Comment placer chaque personne avec un handicap mental au centre de la création et l'accompagner dans les différentes étapes : maturation, autonomie de création et d'expression, accès à des circuits de diffusion et inclusion au sein de la société ? Quelles sont les limites inhérentes à ces objectifs ?

Si le besoin de créer participe à la sin-

gularité de notre rapport au monde, si créer c'est livrer une part intérieure de soi, comment contribuer à ce qu'une personne en situation de handicap mental trouve dans cette expression un vecteur d'affirmation de soi, un acte « signifiant » de sa manière d'être au monde ?

Comment envisager la créativité dans une perspective qui soit la plus ouverte possible pour une personne avec un handicap mental ? Comment travailler sur sa capacité d'imaginer, d'inventer, d'innover, de transformer ? Quelles approches développer, sous quels aspects, avec quels supports ?

Comment faire de l'atelier un environnement facilitant ? Doit-il être adapté ? De quelle manière ? Quels bénéfices individuels l'acte créatif peut-il engendrer ? Au sein de l'institution ? Au sein de la société ?

#### Dossier réalisé par :

Waudru VAN DE CAUTER  
Christine VAN HAUWAERT  
Aurélien MURATORE